

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Claude Fauriel - CPGE - BCPST

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Claude Fauriel - CPGE - BCPST (5281)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Fauriel - CPGE - BCPST (5281)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1437	781	608	50

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Fauriel - CPGE - BCPST (5281)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	941	546	442	29	58 %
			Masculin	496	235	166	21	42 %
			Total	1437	781	608	50	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Fauriel - CPGE - BCPST (5281)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	79	12	4	1	2 %
				AB	248	131	58	11	22 %
				B	418	339	267	27	54 %
				TB	287	264	251	11	22 %
				TBF	28	27	27	0	0 %
				Total	1062	773	607	50	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	286	8	1	0	
				AB	72	0	0	0	
				B	10	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	370	8	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Fauriel - CPGE - BCPST (5281)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	915	722	559	43	86 %
			En réorientation	108	39	37	5	10 %
			Non scolarisés	92	1	1	1	2 %
			Scolarité étrangère	302	11	4	0	0 %
			Autres	20	8	7	1	2 %
			Total	1437	781	608	50	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
Lycée Claude Fauriel - CPGE - BCPST (5281)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	462	333	251	23	
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	280	232	194	16	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	268	190	147	10	
			Autres doublettes	35	17	14	0	
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Fauriel - CPGE - BCPST (5281)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	44,2 %	43,1 %	41,4 %	46,9 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	26,8 %	30,1 %	32 %	32,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	25,6 %	24,6 %	24,3 %	20,4 %
		Autres doublettes	3,3 %	2,2 %	2,3 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les matières scientifiques	Bulletins de 1ère et Terminale	Essentiel
	Notes en Français-Philosophie et Anglais	Bulletins de 1ère et Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Classements de l'élève dans sa Terminale	Fiche Avenir	Important
	Adéquation à la formation demandée	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Compétences transversales de rigueur, de persévérance et d'endurance	Tous éléments du dossier du candidat	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet en rapport avec la formation	Tout document présenté dans le dossier	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les disciplines enseignées	Tout document fourni dans le dossier	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Répartition des dossiers en plusieurs catégories :

1. Dossiers non valides (ENCF) : non lus
2. Dossiers de lycées Pro/Techno
3. Dossiers hors UE
4. Dossiers non scolarisés en année n-1 et/ou n-2
5. Dossiers scolarisés dans le supérieur à l'étranger
6. Dossiers UE scolarisés en lycée étranger
7. Dossiers scolarisés dans le supérieur en France
8. Dossiers de triplettes atypiques de 1ère (hors Mathématiques_Physique-Chimie_SVT/Biologie Ecologie)
9. Dossiers sans anglais en LV
10. Terminale sans maths
11. Tout le reste = dossiers classiques (triplettes de 1ère M-PC-SVT/BE)

2. Les dossiers des catégories 2 à 10 sont lus manuellement

Critères évalués

- Résultats en matières scientifiques et littéraires au lycée (Terminale – Première)
- Appréciations
- Le cas échéant, résultats en enseignement supérieur
- Motivation à intégrer la classe préparatoire BCPST
- compatibilité du projet professionnel envisagé avec la nationalité (concours véto qui refuse les nationalités hors UE).

3. Les dossiers de la catégorie 11 sont d'abord triés automatiquement puis partiellement lus manuellement

Formule de tri :

- Moyenne en SVT = moyenne de spécialité de 1ère + moyenne de spécialité de Terminale (si choisie) + note de l'épreuve du baccalauréat
- Moyenne en maths = moyenne de spécialité de 1ère + moyenne de spécialité/option de Terminale + note de l'épreuve du baccalauréat
- Moyenne en Ph-Ch = moyenne de spécialité de 1ère + moyenne de spécialité/option de Terminale + note de l'épreuve du baccalauréat
- Moyenne en matières littéraires = note de EAF + moyenne de philosophie de terminale + moyenne d'anglais de première + moyenne d'anglais de terminale
- La note finale est la moyenne des 4 notes ainsi obtenues.

Les dossiers refusés sont ceux dont la moyenne est inférieure à 12/20

Les dossiers proches de la barre sont repris manuellement, pour prendre en compte les appréciations, le projet professionnel, la motivation. Ils peuvent être rejetés si ces critères ne montrent pas satisfaction.

4. Un bonus est appliqué aux dossiers du bassin de recrutement

Au sein des dossiers acceptés, un remaniement du classement basé sur l'origine géographique locale des dossiers est opéré. Ceci afin de favoriser la fluidité de la procédure Parcoursup, et raccourcir le délai d'attente de candidats locaux, intéressés par le lycée Fauriel, qui pourraient être temporairement bloqués par des candidats éloignés ne choisissant le lycée Fauriel que très rarement, et par défaut d'autres structures plus proches.

Ainsi, les dossiers en provenance des départements suivants ont bénéficié de 2 points supplémentaires sur 20 : 42 – 43 – 69 – 38 – 73 – 74 – 07 – 26 – 71 – 63

Les dossiers en provenance des départements suivants ont bénéficié de 1 point supplémentaire : 21 – 03 – 39 – 15 – 48 – 05 – 84 – 25

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Conseils : certains choix de spécialités et combinaison avec option Maths sont valorisés :

- si le candidat a suivi les spécialités Maths et SVT en terminale et l'option maths expertes ;
- si le candidat a suivi les spécialités Maths et SVT en terminale.

La moyenne des notes de LV1, de philosophie et de français au bac en première est également un critère de classement important.

Ces éléments sont donc déterminants dans le classement.

La motivation pour la formation doit être clairement exprimée et s'appuyer si possible sur des expériences attestées (stages, visites de laboratoires, d'entreprises, ..) antérieures rapidement décrites.

Signature :

Anna-Maria REDONDO,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Claude Fauriel